NAÂMA

Le lycée sportif de Aïn-Séfra sera redynamisé et autonome

Le ministre des Sports, M. Mohamed Tahmi, a effectué une visite de travail et d'inspection de deux jours les 22 et 23 du mois dans la wilaya de Naâma.

Une visite qui l'a conduit à El-Biodh, Mécheria, Naâma, Aïn-Sefra et Tiout, où il s'est enquis de plusieurs projets de son département retenus dans le cadre du programme quinquennal 2010-2015 ainsi que les besoins du secteur.

Rencontre avec les associations et les clubs sportifs, visite des stades Guesbaoui de Mécheria et Arfaoui de Aïn-Sefra, piscines à El-Biodh et Mécheria, salles omnisports à Mécheria et Naâma, et autres structures, ainsi que le lycée sportif de Aïn-Sefra, ont été les principales étapes de la visite du ministre de tutelle. Au chef-lieu de la wilaya, et à la salle omnisports où se déroule la coupe d'Algérie de boxe «cadets», le membre du gouvernement a assisté à un gala de boxe, et a honoré la famille du défunt boxeur Mohamed Chikhaoui.

Ce poids plume de la ville de Aïn-Sefra était très redoutable entre 1950 et 1955 et devint champion de France le 6 décembre 1953, avec 5 titres en tant que champion consécutif dans sa catégorie. A été également honoré par le ministre, le médaillé olympique des JO de Los Angelès (1984) des mi-lourds, le boxeur Mustapha Moussa.

Pour rappel, la wilaya de Naâma organise, du 20 au 25 mars, la coupe d'Algérie de boxe «cadets», où plus de 170 pugilistes, représentant 28 Ligues de boxe de wilaya, participent à cette compétition. Poursuivant sa visite au chef-lieu de wilaya, M. Tahmi a procédé respectivement à l'inauguration du nouveau siège de la Direction de la jeunesse et des sports, une structure flambant neuve réalisée du progamme sectoriel (PSD) pour une enveloppe de 82 millions DA, ainsi que la salle spécialisée sportive de Naâma, une structure conçue principalement pour le volley-ball et les arts martiaux.

A Aïn-Sefra, le ministre a visité le stade Arfaoui qui connaît des travaux de réfection pour la réalisation des gradins, et s'est rendu au lycée régional sportif, un pôle sportif et académique qui, jusque-là, traîne les pattes, notamment en matière de développement et de recrutement. A ce sujet, dira M. Tahmi : «Dès la prochaine rentrée scolaire 2015-2016, ce lycée aura le grand privilège d'accueillir dans de bonnes conditions les élèves des wilayas de la région (S.B-Abbès, Saïda, Adrar, Béchar et El-Bayadh). Il retrouvera sa dimension régionale, comme il sera autonome dans sa gestion, afin de mieux le redynamiser en école de savoir, d'éducation et de préparation des jeunes sportifs ; un lycée qui fournira de la matière première au profit des grandes disciplines ; des jeunes cadres sportifs qui, à leur tour et à travers leur expérience, encadreront les différents clubs dans les différentes disciplines». Il a également appelé à la sensibilisation des parents d'élèves à prendre connaissance de ce lieu éducatif.

Enfin, le membre du gouvernement, qui a apprécié les travaux d'avancement des projets alloués à son secteur, a appelé les associations et les clubs sportifs à aider, former et donner un grand intérêt aux jeunes des petites catégories, et les accompagner pour qu'ils puissent devenir dans le futur de grands champions.

Il a également rappelé que l'Etat a réalisé de grands projets sportifs pour les jeunes, de ce fait, ajoute-t-il, les subventions et les aides des fonds de soutien doivent être dépensées là où il faut, c'est-à-dire, l'encadrement, la formation et la structuration des jeunes.

B. Henine

TÉLÉDIFFUSION

Lancement officiel de la TNT à Tlemcen

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a procédé, hier, à Tlemcen, au lancement officiel du réseau de la télévision numérique terrestre (TNT), à partir du Centre de télédiffusion, implanté sur le mont Nador, dominant la commune de Terny (Tlemcen).

Sur place, le ministre a reçu d'amples informations sur le fonctionnement de l'émetteur de la télévision numérique d'une capacité de 1,5 kw qui couvrira, dans une première phase, 71% du territoire de la wilaya de Tlemcen.

Il sera prochainement renforcé par l'installation d'un réseau de réémetteur, devant permettre d'atteindre un taux de couverture de l'ordre de 95 pour cent d'ici à fin 2016, a-t-on expliqué. Accompagné des directeurs généraux de l'agence APS, Abdelhamid Kacha, la Télévision nationale, Toufik Khelladi, de la Radio nationale, Lounakeul Chaâbane et de la TDA, Abdelmalek Houyou, le ministre de la Communication s'est longuement entretenu avec les cadres de la TDA qui assurent, à partir de ce centre, la diffusion de 4 autres chaînes de radio nationale, notamment la chaîne 1, 2, 3 et la radio Tlemcen sur ondes FM. La chaîne de TV nationale est diffusée, quant à elle, par un émetteur analogique d'une puissance de 10 kw destiné à renforcer le flanc ouest de la wilaya de Tlemcen, notamment les daïras de Beni Snous et de Sidi Djilali, a-t-on indiqué.

A cette occasion, Hamid Grine a valorisé la concrétisation de cette réalisation et celles d'autres projets qui permettront «de porter et de faire entendre la voix de l'Algérie au-delà des frontières». Dans ce cadre, il a annoncé l'acquisition de nouveaux équipements RDS (radio data services), qui

seront opérationnels vers la fin de l'année 2017.

Ces moyens permettront d'éviter les ruptures de fréquence et d'empêcher les radios étrangères d'interférer et de parasiter les réseaux des radios nationales et locales.

La délégation ministérielle a ensuite visité la Radio de Tlemcen qui vient de bénéficier du système (Menos) permettant des échanges entre les Radios algériennes entre elles ou avec les Radios membres de l'Union des Radios arabes (ASBU).

RELIZANE

Des jeunes attendent leur titularisation

Recrutés dans le cadre du dispositif du pré-emploi, emploi des jeunes et DAIP, des jeunes perçoivent un salaire mensuel variant entre 5 400 DA et 7 800 DA.

Notons que pas moins de 65% de ces jeunes de la commune de Relizane attendent toujours leur titularisation et considèrent le renouvellement par tacite reconduction de leurs contrats de travail après plusieurs années d'activité avec un salaire de misère, comme une forme d'injustice. Ces travailleurs souffrent en silence, ils n'osent pas se plaindre par crainte de perdre leur travail. Il y a parmi ce personnel des mères et des pères de famille et des célibataires chargés de famille.

Dans ce contexte, nous avons rencontré des personnes concernées qui s'inquiètent de leur avenir «du fait que nous occupons les mêmes postes de travail depuis assez longtemps, on se demande pourquoi on n'est pas titularisés, vu ces renouvellements de contrats consécutifs. Pourquoi un tel traitement car le temps passe vite et nous pouvons terminer notre ''carrière'' sans avenir, ni retraite, ou finir au chômage, alors que nous avons travaillé durement et fidèlement dans les administrations publiques pendant plusieurs années, n'est-ce-pas là une injustice ? N'est-ce-pas une forme d'exploitation» ?, se demandent-ils.

A cet effet, ces jeunes demandent l'intervention des services compétents du secteur en question pour la régularisation de leur situation qui dure depuis des années.

A. Rahmane

EN PRÉVISION DES FÊTES ET DU MOIS DE RAMADHAN À AÏN-TÉMOUCHENT

Les citoyens stockent les petits pois

Une habitude commence à se propager dans les foyers des dizaines voire des centaines de familles consistant à stocker de grandes quantités de petits pois pour les congeler en prévision du mois de Ramadhan et des circonstances, oh ! combien nombreuses chez les familles algériennes, telles que les fêtes et autres mariages.

De nombreux citoyens se rendent ces jours-ci aux champs agricoles, auprès des agriculteurs pour acheter des sacs de petits pois à raison de 50 dinars à 60 dinars le kilo dans le but d'emmagasiner cette denrée alimentaire précieuse pour le mois sacré de Ramadhan ou pour les fêtes de mariage où la demande se fait de plus en plus pressante du fait que ce produit est très prisé par les convives. Certaines personnes, que nous avons abordées, déclarent que «ce procédé de stockage s'explique par la rareté du produit aux mois de juin et juillet (période des fêtes) et même s'il est disponible, son prix sera inaccessible, raison pour laquelle, elles préfèrent acheter deux ou trois sacs de petits pois et les mettre dans des sachets de 500 grammes ou d'un kilo pour les emmagasiner dans des congélateurs.

D'autres disent que durant la saison des grandes chaleurs, les petits pois sont inexistants, ceux surgelés sont trop chers pour les petites bourses du fait qu'ils sont cédés à 300 dinars le kilo. Donc, les gens préfèrent stocker eux-mêmes ce produit de saison.

Seulement, le stockage des denrées alimentaires ne s'arrête pas uniquement aux petits pois, puisque selon certaines personnes les artichauts, les choux-fleurs, le poivron et la tomate font partie de la liste trop longue des produits congelés et réservés pour les moments difficiles.

S. B.